



LE MOT DU PRESIDENT

L'annuaire 1998 que vous avez en main est largement consacré à Villé, chef-lieu de la vallée. Il aura fallu presque un quart de siècle d'existence de notre société pour publier les premières études sur le bourg, peut-être par peur de nous attaquer à la «ville», habitués que nous étions à nous promener dans nos petits villages des alentours. L'occasion s'est néanmoins présentée à la suite de l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'ancien cimetière bourgeois du chef-lieu. Une exemplaire opération de restauration s'y achève actuellement. Initiée il y a quelques années déjà par la S.H.V.V., elle a été menée à bien grâce à la volonté de la commune, soucieuse de conserver et de mettre en valeur son patrimoine local, aussi humble soit-il.

Ce patrimoine, notre société s'attache sans relâche à le défendre contre les agressions quotidiennes qui le menacent. C'est ainsi que nous avons été amenés, comme de nombreuses autres associations, à intervenir dans l'enquête publique concernant l'extension de la carrière de Saint-Pierre-Bois. Nous avons fait part de nos plus expresses réserves quant à ce projet dont l'impact paysager restera très longtemps traumatisant, à proximité immédiate du site remarquable de Saint-Gilles et à l'entrée d'une vallée vosgienne qui a choisi de faire de ses paysages l'un des atouts majeurs du développement local.

Que l'on ne se méprenne pas sur nos intentions, nous ne sommes pas des «intégristes» du passé comme on nous le reproche quelquefois. Notre rôle, notre raison d'exister est de défendre l'héritage laissé par les générations et les siècles précédents et de veiller à ce que notre vallée ne subisse aucune atteinte irréversible que pourraient nous reprocher nos descendants.

Christian DIRWIMMER

Ci-contre : l'ancien cimetière bourgeois de Villé avant sa restauration (Dessin : F. KERN)



*L'ancien cimetière bourgeois de Villé.
Vues d'ensemble avant les travaux
(Photos D. TOURSEL-HARSTER)*



L'ANCIEN CIMETIERE «BOURGEOIS» DE VILLE : DU CHAMP DES MORTS AU JARDIN DU SOUVENIR

Dominique TOURSEL-HARSTER¹

Au 19^{ème} siècle, deux cimetières coexistent à Villé : «*l'un intérieur pour les bourgeois ; l'autre extérieur, le Lichtgraben*». (NARTZ, 1887). Le plus ancien doit être celui qui figure sur le cadastre de 1811, situé rue de Bassemberg ; aujourd'hui disparu, il a dû être remplacé par l'actuelle nécropole (catholique et protestante) rue de Bellevue, vers 1850. L' «*ancien cimetière de Villé*» dont il est question ici serait donc le cimetière des bourgeois, parcelle triangulaire bordant le flanc sud de l'église paroissiale de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Il a été en usage environ un siècle, soit tout le 19^{ème} siècle², puisque la pierre tombale la plus ancienne observée est datée de 1804 et la plus récente de 1913. Il est possible que les travaux actuellement en cours mettent à jour des monuments plus anciens.

Cette occupation d'une nécropole intra-muros après 1800 est en contradiction avec les préoccupations hygiénistes de l'époque ; en effet, le décret du 23 prairial An

XII (12 juin 1804) avait confirmé définitivement l'interdiction d'enterrer dans les églises et dans les villes. Mais dans une commune aux dimensions de Villé, les problèmes de salubrité prenaient une importance moindre : en un siècle, on n'y dénombre qu'une centaine d'inhumations, réparties en seulement soixante-quinze monuments funéraires. Ces chiffres demeurent approximatifs, compte tenu d'éventuelles démolitions ou déposes de monuments.

L'ouverture de la nécropole extra-muros a permis de conserver quasiment intact l'ancien cimetière bourgeois. Avant son réaménagement en 1998, on pouvait y observer une série complète, continue et non perturbée de monuments funéraires, caractéristique d'un cimetière de chef-lieu de canton.

Cette position de chef-lieu n'est pas étrangère non plus à la qualité et à l'homogénéité des stèles. Elle explique la proportion assez importante de notables qui y ont été dénombrés d'après les inscriptions : quatre notaires dont deux «*royaux*», un juge de paix et un greffier de paix, l'épouse d'un juge, trois officiers, trois médecins, trois maires de la commune, trois prêtres dont un recteur, et un tanneur, soit un cinquième des défunts. Tous les autres, même s'ils sont demeurés sociale-

¹ Chargée de la protection des Monuments Historiques, Conservateur des antiquités et objets d'art d'Alsace à la DRAC.

² Sur l'emplacement du cimetière médiéval fortifié, étudié par B. METZ dans un article de ce même annuaire.

ment neutres sur leur monument, comptent évidemment parmi la frange la plus aisée de la population locale, celle qui disposait de revenus suffisants pour se faire élever un monument funéraire en grès, plus rarement en fer forgé.

Etude stylistique et typologique des stèles

Ce cimetière apparaît représentatif de l'art funéraire alsacien à plus d'un titre. Sur le plan typologique, on y observe un échantillonnage assez complet des différentes formes de monuments usitées au 19^{ème} siècle, avec la grande variété de styles qui caractérise cette période historiciste. Pour la perception d'ensemble, il faut tenir compte de la disparition de plusieurs croix sommitales, voire de quelques urnes voilées.

Un néoclassicisme tardif inspiré de l'Antiquité culmine dans un pseudo-temple à quatre colonnes cannelées soutenant un toit à deux fronts triangulaires (monument de François Antoine WEBER¹ +1843) (n°41)². Plus modeste, la tombe de Laurent EBERT (+1839) (n°40) décline une forme voisine, la stèle quadrangulaire flanquée de quatre colonnettes et coiffée d'un toit à quatre frontons.

Frontons et acrotères en palmettes se conjuguent aux flambeaux renversés dans la double stèle où reposent Guillaume GUILLOT (+1845), son fils Guillaume (+1846) et sa belle-soeur Marie Rosalie SCHRAPF (+1842) (n°50), monument sensiblement identique à la double stèle anonyme adossée au mur de l'église.

La stèle simple de Mme HIRN, née Marie Ursule MEYER (+1821) (n°60) relève de la même typologie.

Une variante ici plus basse a remplacé le fronton triangulaire par un fronton cintré à volutes dans les stèles suivantes : Marie Anne VONDERSCHER née EBERT (+1849) (n°8) et Mattieu VONDERSCHER son époux (+1854) ; Marie-Thérèse SCHOMAS (+1875) «*mère de 24 ans* » ! (n°16).

Le monument du prêtre Jacob MEITZ (+1836) (n°36) associe quant à lui le sarcophage antique à une stèle en forme d'obélisque, de lointaine ascendance égyptienne ; on retrouve cette forme qui a depuis des siècles partie liée avec la mort et la commémoration dans la stèle des époux H. Franz Joachim HIRN (+1824) et Maria Magdalena WENDLING (+1825) (n°44).

Le classicisme néo-antique ne perdure guère au-delà du milieu du siècle où il est visiblement relayé par des formes médiévalisantes, en majorité néo-gothiques, le «*style ogival*» étant alors considéré par certains théoriciens comme l'expression par excellence du sacré.

Et de fait, aucun des monuments du cimetière ne peut être proprement qualifié de néo-roman ; il s'agit davantage de créations usant de formes romanes.

La plus élémentaire, l'arc en plein cintre, caractérise la stèle de Jean-Baptiste COLLONEL (+1863) (n°5) et celle des époux Jⁿ Bte ANTOINE (+1872) et Marie Barbe QUIRIN (+1839) (n°18), sans compter le monument à trois «*lancettes*» cintrées de la famille LEDERBERGER (Amélie +1838, François Joseph +1878 et son épouse Caroline WEBER +1836, Louise +1849) (n°56).

¹ Certaines des familles dont les noms sont présents sur ces monuments sont évoquées par ailleurs dans ce même annuaire dans les articles de J.-Marie KLEIN et Jean FRITSCH.

² Cette numérotation (n° 41) se reporte au plan reproduit dans ce même article et reprenant la situation après travaux.



Stèle n°40



Stèle n°41



Stèle n°36



Stèle n°44

Quant à la stèle hexagonale où reposent les six membres de la famille DUHAMEL, décédés entre 1844 et 1913 (n°72), elle s'agrémente d'une frise lointainement dérivée de l'arcature lombarde.

Deux monuments au moins peuvent être dits «*de transition*» : encore romans par l'emploi des arcs cintrés à coloration byzantinisante, mais déjà gothiques par l'utilisation de fines colonnettes à chapiteaux feuillus : monument de Marie Bbe STEMM née KLIPPFEL (+1866) et Louis STEMM (+1880) (n°6), monument de F.J. CONRAUX (+1863) et Marie Madeleine GERSPACH, son épouse (+1864) (n°59).

Ces deux stèles présentent en outre un «*merlon*» central évoquant l'architecture militaire romane, à l'instar du monument de Jules COMPOIN (+1868) (n°67) où le sculpteur a même ajouté un petit toit de pierre au «*crénelage*».

Les prémices du «*gothic revival*» étaient déjà lisibles sur une stèle ornée d'un simple arc brisé en réserve : monument de Marie EUPHEIM Philippine MATHIEU (+1835) (n°63), épouse de Henri Victor DUJARDIN, et aussi sur celle des époux François Louis MEYER (+1836) et Marie-Barbe KLEIN (+1846) (n°3) où l'épithaphe s'inscrit dans un arc brisé mouluré, retombant sur de gracieuses colonnettes.

Mais le monument néogothique le plus communément usité reste la stèle, terminée soit en gâble triangulaire orné de crochets, soit en arc brisé, plus rarement en arc en accolade. Sous ce couronnement, le champ de l'épithaphe s'inscrit généralement dans un arc brisé plus ou moins orné, parfois un simple arc trilobé : monument de François Antoine PETER (+1859) et Marie Barbe SPRAUL (+1853) (n°74), monument des époux Ign. MUNSCHINA (+1869) et Jos. JOHNER (+1870), et d'Auguste MUNSCHINA (+1882) (n°22),

parfois un arc polylobé sur un monument totalement anonyme.

Les monuments funéraires à lancettes trilobées annoncent souvent des stèles plus ornementales.

Le monument des époux Ign. VONDERSCHEER (+1878) et Barbe MUNSCHINA (+1880) (n°23), étayé de petits «*contre-forts*», s'enrichit d'un fronton triangulaire à rinceaux, tandis que les retombées d'arc du monument de Françoise EBERT (+1863) (n°54), simulant l'architecture, se font sur deux colonnettes et un cul-de-lampe.

Sur la stèle de Constantin CONRAUX (+1869) et Marie MAURER (+1851) (n°69), couronnée d'une frise triflée, les trois colonnettes reposent sur des bases prismatiques ; la croix sommitale elle-même est «*gothisée*» et ajourée de quadrilobes.

Le beau monument de grès rose des époux Aloyse ULRICH (+1866) et Marie Anna LAMBLA (+1879) (n°30) conserve une partie de son couronnement à corniche végétale et «*fleuron*» de crochets convergents. Au vu du décor sculpté, on peut vraisemblablement attribuer au même sculpteur le monument polygonal de la famille HEITZMANN (n°53) sous lequel reposent sept défunts décédés entre 1855 et 1879, et dont les épithaphe se répartissent dans trois lancettes.

Trois autres monuments néogothiques de morphologie différente se distinguent par un motif analogue, la frise d'arcature trilobée : une stèle parallélépipédique, à épithaphe ovale, une autre stèle de même volumétrie, mais coiffée d'un toit de pierre - quasi stèle-maison - pour le défunt Lorentz EBERT (+1858) (n°58), et le monument d'Anne Barbe KEMLIN née HIRN (+1845) (n°39), une sobre colonne juste rehaussée d'une frise sommitale.



Stèle n°1



Stèle n°3



Stèle n°5



Stèle n°6

Certains monuments ne relèvent d'aucune des catégories stylistiques évoquées ci-dessus. Si le monument du tanneur François Joseph RICHLING (+1860) (n°11) révèle une inspiration baroque par son fronton feuillagé à volutes, et partiellement le monument CACCLIN (1872 à 1889) (n°75) orné d'un cartouche à volutes, l'imposante stèle surmontée d'une croix d'Eugène WENDLING (+1873) et Georges BAUER (+1876) (n°32) joue la sobriété, de même que la stèle parallélépipédique de Rosalie FRANTZ (+1853), Marie ROCHE (+1885) et François Joseph WOERLINS (+1848) (n°65), posée sur un socle cubique.

Une série de monuments funéraires se distancie des historicismes dans le dernier quart du 19^{ème} siècle, édifices rustiques que l'on pourrait qualifier de «*naturalistes*» dans la mesure où ils reproduisent des formes issues de la nature, minérales ou végétales. Ces deux composants sont le plus souvent associés en de pittoresques combinaisons, ainsi la stèle-rocher, sculptée comme un amoncellement de cailloux - ou rocaillies -, et où se développe souvent, comble de l'illusionnisme, une pseudo-végétation d'herbes sauvages.

Le monticule peut être surmonté d'une croix généralement écotée et laissée nue : monuments de Marie WEBER née SIGRIST (+1883) (n°42) et de Barbe EBERT (+1871) (n°57) ; à moins que la végétation ne s'y enlance également : monument des époux François Michel MEYER et Françoise Marguer^{te} ROBERT (s.d.) (n°1), et stèle funéraire de Joseph STEMM (+1882) (n°24), littéralement envahie par un lierre symbolique.

La stèle-rocher prend parfois l'allure d'une grotte comme dans le monument de Flora STEMM (s.d.) (n°7), sert de support à une croix en fonte : monument de Marie Louise PETER (+1882) et Hans WILBERGER (+1903) (n°73), ou à l'épithaphe elle-

même : monument de la famille CACCLIN-ROHMER, +1872 à 1889 (n°75).

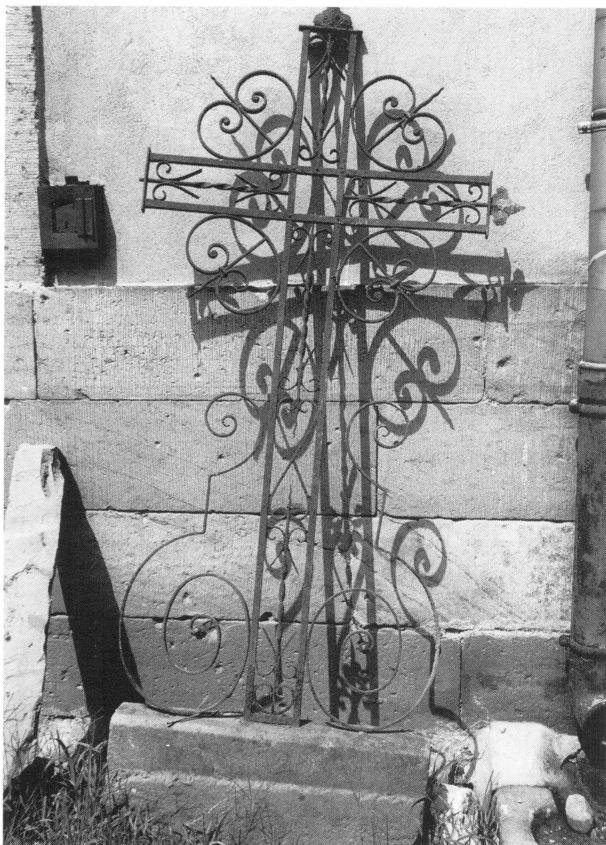
La plus monumentale de ces stèles-rochers forme socle à l'unique élément figuratif du cimetière, une Pleureuse, allégorie de la Douleur et du Deuil, personnifiée par une femme assise à côté d'une urne, tête voilée, et tenant une couronne de fleurs : un thème récurrent dans l'art funéraire du 19^{ème} siècle, présent dans un grand nombre de nécropoles alsaciennes (monument N. CUNIN (+1874) et M. BAUER (+1875) (n°33).

Signalons encore avec le monument de la famille MATHIS (s.d., vers 1880-1890) (n°27) une variante de ce naturalisme «*fin de siècle*» qui culminera dans le *Jugendstil* ; cette fois, c'est la stèle tout entière qui se fait tronc d'arbre, comme enracinée dans le sol, l'épithaphe étant «*naturellement*» gravée sur des coeurs écorcés et les couronnes mortuaires accrochées aux «*branches*» cassées.

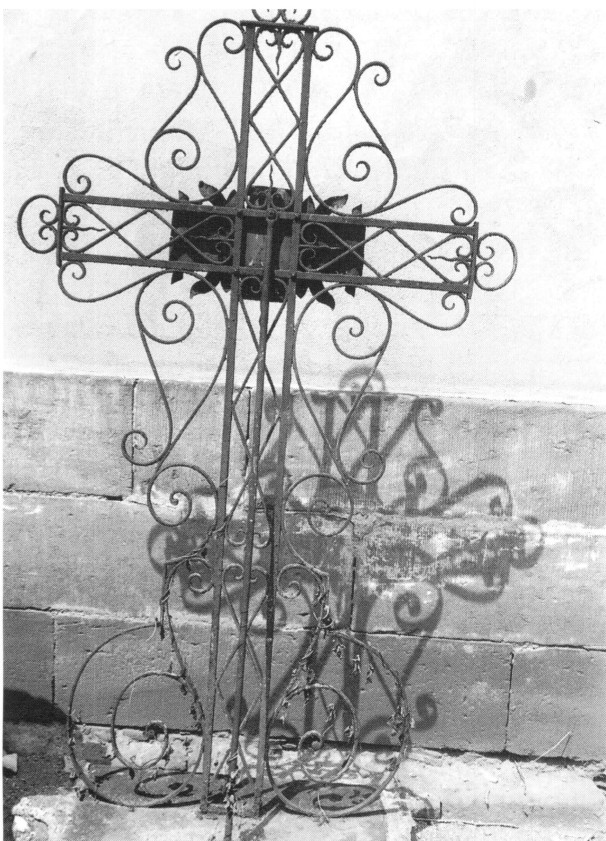
Les croix de métal

La nécropole des bourgeois ne compte qu'une croix monumentale de pierre, le traditionnel Christ en croix du cimetière, un remploi daté de 1673. Mais elle présente une série devenue rare de croix en fer forgé, matériau souvent moins pérenne que la pierre en raison de son oxydation.

Les deux plus anciennes, au dessin linéaire et ornées de grecques néoclassiques, remontent au début du siècle dernier : monument de Jean Franç. Ant^e TAVERNIER (+1809) (n°47), monument de F.L. SPRAUL (+1811) et M.B. KUBLER (+1823) (n°46) ; sur ce dernier on peut encore lire le nom des défunts maladroitement gravé sur les bras de la croix.



Anciennes croix anonymes en fer forgé



Six autres croix plus tardives s'apparentent entre elles par le thème commun de la volute, mais décliné dans d'innombrables variations qui font de chaque pièce un «*unicum*». Jamais signées, ces croix sont souvent l'oeuvre d'un forgeron local qui leur imprime sa «*manière*». La plupart sont devenues anonymes en raison de la fragilité des inscriptions. Sur l'une d'elles on peut encore lire sur le cartouche «*Famille HIERHOLTZ*» gravé en lettres gothiques, ce qui autorise une datation de cette série de croix vers le quatrième quart du 19^{ème} siècle. Une seule présente un Christ de petite taille (n°70) ; c'est par ailleurs la croix la plus ornementale de la série, à double structure, et ponctuée de quatre médaillons où devait figurer l'identité des défunts.

Les enclos

On observe une nette prédominance des croix de fer forgé sur les croix de fonte : une au moins a dû surmonter la stèle du monument de Marie-Louise PETER (+1882) et Hans WILBERGER (+1903) (n°73), par ailleurs entourée d'un enclos de même métal, aux angles ponctués d'urnes voilées.

Comme les croix métalliques, ces enclos sont menacés de disparition rapide, souvent démontés pour gagner de l'espace ou pour cause de vétusté. Celui qui entoure la Pleureuse du monument CUNIN-BAUER (n°33) a été conçu à sa mesure : une chaîne suspendue à des flambeaux de fonte renversés que maintiennent d'imposants plots de grès angulaires.

En métal encore, l'enclos à volutes en fer forgé du monument de Flora STEMM (n°7) forme «*maison*» au-dessus de la stèle funéraire ; ses trois «murs» sont simplement composés des initiales de la défunte. Toujours rouillées, jugées démodées et encombrantes,

ces arachnéennes «*dernières demeures*», plus vulnérables que les mausolées de pierre, disparaissent progressivement de nos cimetières : à ce jour, les exemplaires alsaciens subsistants ne doivent guère excéder la vingtaine.

Les épitaphes

L'épitaphe strictement informative, - nom et prénom des défunts, dates de naissance et de décès, lieu du décès quand il est distinct de Villé - précédée de la mention : *A LA MEMOIRE DE ... ICI REPOSE EN DIEU...* se développe parfois en formules plus élégiaques, qu'elles restent dans le domaine de la convention bon ton ou revêtent au contraire des accents plus personnels.

Les textes les plus lapidaires nous renseignent sur le degré de parenté du commanditaire de la tombe :

A LA MEMOIRE D'UN PERE CHERI ET D'UN TENDRE EPOUX (n°4) ; HOMMAGE DE RECONNAISSANCE A LA TENDRESSE MATERNELLE (n°39) ; BON EPOUX, BON PERE, TON SOUVENIR RESTERA ETERNELLEMENT GRAVE DANS LE COEUR DE TON EPOUSE ET DE TES NOMBREUX ENFANTS (n°41) ; DELAISSANT UNE VEUVE ET QUATRE ENFANTS QUI PLEURENT LA PERTE D'UN BON MARI, D'UN EXCELLENT PERE (n°40).

Mais de plus rares épitaphes témoignant d'une réelle affliction, nous touchent encore, à un siècle d'intervalle :

O MON DIEU PUISQUE VOUS VOULEZ QUE JE MEURE, PRENEZ PITIE DE MON EPOUSE ET DE MES ENFANTS. J'AI VECU EN PAIX JUSQU'A MON DERNIER JOUR PAR MA PERSEVERANCE AU TRAVAIL ET MA CONFIANCE EN DIEU (n° 11) ;



Stèle n°7



Stèle n°18



Stèle n°22



Stèles n°23-24

DIEU DE MISERICORDE QUI A PERMIS LA MORT D'UN EPOUX SINCEREMENT CHERI, D'UN ENFANT TENDREMENT ADORE ET D'UNE SOEUR BIEN AIMEE, DAIGNE CONSOLER UNE DE TES CREATURES EPLOREES (n°50) ; ELLE N'EST PLUS, MAIS ELLE REGNE DANS NOS COEURS (n°19) ; SA MORT ENLEVE LE FILS AU PERE, LE PERE AU FILS, A L'EPOUSE LE TENDRE EPOUX. DIEU DE BONTE, DAIGNEZ AGREER LE TRIPLE SACRIFICE (n°31) ; VOUS VOICI ENCORE REUNIS INSEPARABLES EPOUX QUE PENDANT 51 ANS LES LIENS DE L'HYMEN TENAIENT UNIS SI TENDREMENT (n°34).

En fin d'épithaphe une formule répétitive interpelle celui qui passe : *PRIEZ POUR ELLE ; PASSANTS PRIEZ POUR LUI ...*, à moins qu'elle ne remette entre les mains de Dieu le devenir du défunt : *QUE LA VOLONTE DE DIEU SOIT FAITE ; IN TE DOMINE SPERAVI (SPER AVERERUNT) NON CONFUNDANTUR IN AETERNUM (n°51 et 72).*

Très généralisé, le sigle R.I.P. - *Requiescat in pace* : Qu'il repose en paix - peut être remplacé par des *Regrets éternels* ou un dernier *De profundis*.

A l'exception de cinq d'entre elles, toutes les épithaphes du cimetière de Villé sont rédigées en français ; trois des cinq textes en langue allemande sont gravés en caractères gothiques.

Le symbolisme

L'analyse des symboles portés par les monuments funéraires de Villé révèle une palette large, assez représentative du corpus symbolique alsacien, mais sans outrance.

Parfois le monument tout entier adopte une forme symbolique : c'est le cas de l'obélisque, de la croix, de la colonne, du tronc d'arbre ou de la Pleureuse.

Les symboles spécifiquement funéraires sont les mieux représentés : mains unies, serpent se mordant la queue, sablier ailé, flambeaux renversés, crâne avec tibia, urne simple ou voilée..., certains empruntés au règne végétal : couronne ou guirlande mortuaire, palme, feuilles de lierre, capsules de pavots, roses à la tige brisée...

Les symboles religieux se limitent à l'oeil trinitaire, au Christ en croix, à la croix seule, à la tête d'ange ailée, au coeur ardent et à l'étoile.

Calice, étoile et bible, généralement conjugués, désignent la fonction ecclésiastique (n°36 et 51), alors que le trophée d'armes symbolise l'activité militaire du défunt (n°5). Les autres professions sont le plus souvent mentionnées dans l'épithaphe, sauf deux d'entre elles évoquées par des «*armes parlantes*» sur les monuments des forgerons ULRICH-LAMBLA (n°30), et des brasseurs CACCLIN-ROHMER (n°75).

Sur le monument FRANTZ-ROCHEWOERLINS (n°65), l'association de l'oeil trinitaire et des mains enlacées issues d'une nuée désignerait une tombe de francs-maçons. On retrouve cette rare figuration au cimetière de Sélestat.

Les tombiers-sculpteurs

Seuls quinze monuments sont signés d'un nom de sculpteur, parfois suivi de la localité où il exerçait. La liste qui suit est celle recensée par Jean VILAIN en 1985, complétée en 1997 :



*Monument funéraire n°33 à la mémoire
de N. CUNIN et M. BAUER*



BARTHELEMY sculpteur à Senones (n°3) ; ROUSSEAU Colmar (n°27) ; HUBERT (n°36) ; FREY Bilhauer in Obernai (n°44) ; J.M. KUGLER-Frères à Strasbourg (n°18) ; G. SICHLER Schlestadt (n°5) ; G. SICHLER (n°33) ; HATZ à Colmar (n°6) ; X. HATZ fils à Ste Marie (n°17) est probablement le même que : HATZ fils sculpteur/à Ste. Marie A/M (n°32) ce qui est peut-être le cas aussi de Gabriel H. (n°11) et Gabriel HUGEL Schlestadt (n°67) ; même remarque pour Fr. ROTH (n°56) et Fr. ROTH à Obernai (n°22) (à ne pas confondre avec F. ROTH de Neuf Brisach), tous noms de tombiers traditionnellement actifs au 19ème siècle dans la région. A.G. sc. à Villé (n°49) apparaît comme le seul sculpteur local.

Parmi ceux qui ont pratiqué la sculpture figurative par ailleurs, citons HATZ de Colmar et G. SICHLER de Sélestat. Ce dernier nous intéresse particulièrement non seulement pour avoir doté Villé de la Pleureuse du monument CUNIN-BAUER (n°33), mais parce qu'il appartient à la «*dynastie*» des statuaires sélestadiens SICHLER, actifs - notamment dans l'art funéraire - tout au long du 19ème siècle. Un peu effacée sur le monument, l'initiale du prénom semble bien être un G. Or deux des enfants survivants du couple de sculpteurs Ignace SICHLER (1798-1848) et Anne Catherine VALLASTRE (1795-1855) - élèves de Landolin OHMACHT - se prénomment l'un Germain (1838-1887), l'autre Gilbert (1834-1882), tous deux sculpteurs-statuaires à Sélestat.

Le dernier ayant quitté Sélestat pour Paris entre 1865 et 1870, le monument CUNIN-BAUER (vers 1875) peut être attribué à Germain ; la statue de femme un peu lourde - dont la pose suggère autant l'ennui que la tristesse - présente beaucoup d'analogie avec la figure féminine sculptée en relief sur le monument de la famille GRAETZ à Sélestat, datable de 1883 et signé G. SICHLER : égale-

ment assise sur un rocher à côté d'une urne, elle montre un même vêtement à l'ample drapé et les mêmes bras épais de paysanne.

La seule statue en ronde bosse d'une Pleureuse comparable à celle de Villé, quoique d'une facture plus élégante, orne les abords du mausolée privé de la famille des minotiers BECKER à Strasbourg (s.n.s.d.).

A Sélestat encore, Germain SICHLER est l'auteur cette fois incontesté d'une oeuvre de la même verve naturaliste que la statue villoise, le monument funéraire du professeur H. BERCHU (1867) : dans un socle également rocheux envahi d'herbes simulées et de petits animaux, G. SICHLER avait sculpté un garçonnet qui peut symboliser l'étude de la nature ou l'école buissonnière, allongé dans une pose aussi nonchalante que celle de la Pleureuse.

L'iconographie figurative

A une exception manifeste vue ci-dessus, la sculpture figurative en ronde bosse ou en relief est la grande absente du cimetière de Villé. Cet «*aniconisme*» s'étend aussi bien aux figures allégoriques qu'aux personnages religieux réduits à deux petits Christ : nul ange salvateur, si traditionnel pourtant, nulle représentation de la Vierge ou des saints protecteurs ; pas le moindre portrait non plus, en dépit du nombre élevé de notables recensés dans ce cimetière.

Cette absence généralisée d'ostentation déjà observée dans la typologie qui fait l'impasse sur les mausolées monumentaux par exemple, traduit la composante somme toute assez rurale et peu «*savante*» des lieux.



Stèle n°67



Stèle n°65



Stèle n°54



Stèle n°53

Comparaisons

Si l'on voulait situer le cimetière de Villé dans une aire d'influence, l'origine des tombiers relevée plus haut fournirait un important indice ; presque tous sont issus d'une sphère centrée sur Sélestat : Obernai, Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines, avec des ramifications jusqu'à Strasbourg et hors de l'Alsace, à Senones. Toutes ces nécropoles, et plus particulièrement celle de Sélestat, offrent avec celle de Villé d'évidentes similitudes.

Le devenir du cimetière

Le plus souvent, l'intérêt porté aux monuments funéraires par des chercheurs procède d'un devoir de mémoire destiné à faire échec à l'indifférence assez généralisée du public ou des pouvoirs publics. Volontaire ou inconscient, le vandalisme cimetéral, pour n'être pas profanateur comme celui qui s'étale aux manchettes de la presse, n'en produit pas moins des résultats analogues, particulièrement aux approches de la Toussaint, période propice aux grands «*nettoyages*» et au remplacement progressif des monuments anciens par le géométrisme froid, implacable et morne des stèles de granite.

Dans ce contexte, l'initiative exemplaire de la commune de Villé - soutenue par la Société d'Histoire du Val de Villé - se devait d'être soulignée. Propriétaire du sol de ce cimetière qui n'est plus en usage, elle a procédé à la reprise des concessions et des monuments funéraires afin de s'assurer la maîtrise du réaménagement de la parcelle en parc public du souvenir. Initiée par la commune, l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de la nécropole (arrêté du 12 juillet 1995) - le première du genre en Alsace pour un cimetière chrétien - l'a confortée dans son intention de conserver les stèles *in situ*.

Le contexte général

Cette réhabilitation en cours dont on souhaite qu'elle conserve également au site un peu de son romantisme mélancolique, n'est, heureusement, pas totalement isolée et rejoint d'autres initiatives locales comme à Altkirch (cimetière Saint-Morand), où à Struth. Dans les grandes nécropoles colmariennes (cimetière du Ladhof), strasbourgeoises (cimetières Saint-Gall, Saint-Urbain) ou suburbaines (cimetière Sainte-Hélène à Strasbourg-Schiltigheim), les municipalités se donnent progressivement les moyens de sauvegarder pour le moins certaines tombes «*historiques*» dont la concession est réputée en l'état d'abandon.

Au cimetière protestant de Mulhouse, l'action de l'association Mémoire mulhousienne et peut-être une protection au titre des monuments historiques assortie d'une convention, parviendront, on le souhaite, à enrayer la dégradation d'un site qui tire son principal intérêt de ses alignements de sobres stèles cintrées où se lit en négatif l'important passé industriel de la ville.

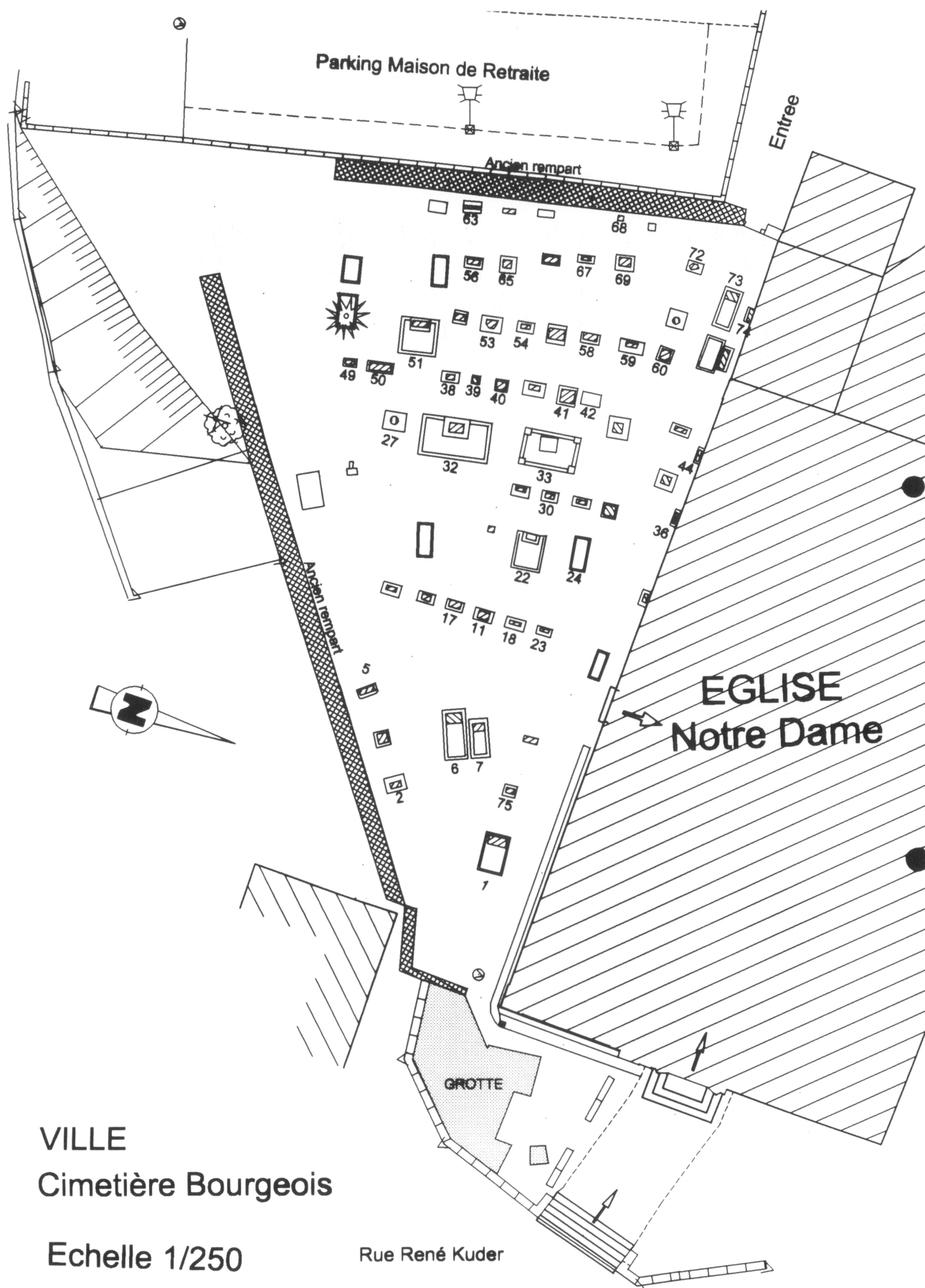
Conclusion

Laisser disparaître de nos cimetières les stèles du 19^{ème} siècle avec leurs épitaphes et dans leur aménagement originel équivalait à occulter définitivement tout un pan de l'histoire située entre le macrocosme sociétal et le microcosme de l'individu face à la mort, tant la réalité funéraire brasse des champs multiples, à la croisée des pratiques religieuses, sociales, et aussi artistiques, pour ne citer que les plus émergentes.

Au-delà d'un passéisme facile qui n'aurait pour seule finalité qu'un «*devenir-musée*» assez réducteur, il devient urgent, à



Stèle n°75 avec les armes parlantes de la famille de brasseurs CACCLIN



l'échelle locale ou régionale qui nous est impartie, de préserver ce qui subsiste de nos «villes des morts», grandes et modestes, indispensables maillons d'un fait funéraire dissimulant une «forêt de signes», pour certains encore indécodés.

Bibliographie

- NARTZ (T.) - *Le Val de Villé. Recherches historiques* - Strasbourg, 1887.
- ARIES (Philippe) - *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen-Age à nos jours* - Paris : Le Seuil, 1975.
- HERTRICH (Elisa) - *Une famille de sculpteurs, les SICHLER-VALLASTRE* in : *Annuaire de Sélestat*, 1976.
- ARIES (Philippe) - *L'homme devant la mort* - Paris ; Le Seuil, 1977.
- RAGON (Michel) - *L'Espace de la mort : essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraire* - Paris ; Albin Michel, 1981.
- *L'architecture et la mort* - n° spécial de la revue *Monuments Historiques*, n° 124 ; décembre 1982 - janvier 1983.
- ARIES (Philippe) - *Images de l'homme devant la mort* - Paris ; Le Seuil, 1983.
- VOVELLE (Michel), BERTRAND (Régis) - *La Ville des morts* - Paris ; Editions du CNRS, 1983.
- VILAIN (Jean) - *Inventaire de l'ancien cimetière de Villé* - Société d'Histoire du Val de Villé, septembre 1985 (document dactylographié ; Société d'Histoire du Val de Villé).
- VONAU (Jean-Laurent) - *Pour la sauvegarde des anciens monuments funéraires : témoins des générations passées...* in : *l'Outre-Forêt*, IV n° 52, 1985.
- URBAIN (Jean-Didier) - *L'archipel des morts* - Paris ; Plon, 1989.
- SCHNITZLER (Bernadette) - *L'architecture des ombres : pour une typologie des monuments funéraires du XVIIIe au XXe siècle* in *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*. Tome XXXVI, 1993.
- TOURSEL-HARSTER (Dominique) - *Dossier de protection monument historique du cimetière de Villé* - DRAC/Conservation Régionale des Monuments Historiques, 1994.
- SCHNITZLER (Bernadette) - *Survivances antiques dans l'art funéraire en Alsace du XVIIIe au milieu du XXe siècle* in *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*. Tome XXXVIII, 1995.
- HEITZ (Henri) - *Les monuments funéraires du cimetière principal de Saverne* in *Pays d'Alsace* - cahier n° 172 III, 1995 ; cahier n° 175 II, 1996 ; cahier n° 180 III, 1997.
- TOURSEL-HARSTER (Dominique) - *Note sommaire sur la situation des cimetières en Alsace* - texte dactylographié mars 1997 (DRAC/Conservation Régionale des Monuments Historiques).

